



Opération récupération des effets personnels et du matériel scolaire



ÉCOLE MARC-LAFLAMME/LE PRÉLUDE

À partir de la semaine du _____, nous débuterons l'opération de récupération des effets personnels et du matériel scolaire de votre enfant.



MODALITÉS DE RÉCUPÉRATION

! IMPORTANT

Protocole prévu par la santé publique

SE PRÉSENTER À L'HEURE SE SON RENDEZ-VOUS, **SI ET SEULEMENT SI**

- VOUS **NE PRÉSENTEZ PAS DE SYPTÔMES** (fièvre, toux, difficulté respiratoire, perte de soudain de l'odorat et du goût sans congestion nasale au cours des 14 jours).
- VOUS **N'AVEZ PAS ÉTÉ EN CONTACT ÉTROIT AVEC UN CAS PROBABLE OU CONFIRMÉ DE LA COVID-19.**
- VOUS **RESPECTEZ LES CONSIGNES D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ.** (*Gel antiseptique ET port du masque OBLIGATOIRES*)

VEILLEZ NOTER QUE :

- Vous devez vous présenter au secrétariat donnant sur la 19^E Avenue, à l'heure de votre rendez-vous
- Seule la personne qui a le rendez-vous pourra se présenter à l'école (**pièce d'identité avec photo requise**). **Les jeunes n'auront pas accès à l'école ni à leur casier**, votre jeune devra donner son numéro de cadenas à son TES.
- Récupération dans les cafétérias (primaire et secondaire selon le niveau de votre jeune)
- Les effets personnels et le matériel scolaire seront placés à l'intérieur d'un sac identifié au nom de votre jeune.
- Suivre les directions à votre arrivée, s'il y a du retard, vous devrez attendre à l'extérieur en respectant la distanciation de deux mètres et porter le masque.

Distanciation

EN TOUT TEMPS, LES PERSONNES DOIVENT MAINTENIR UNE DISTANCE D'AU MOINS DEUX MÈTRES ENTRE ELLES.

LE PARTAGE D'OBJETS (CRAYONS, FEUTRES, BROSSES, ORDINATEUR PORTABLE, CELLULAIRE, ETC.) N'EST PAS AUTORISÉ.

Dès votre retour à la maison, nous vous recommandons le lavage des mains.

Michèle Garcia, directrice

